

Procès-verbal de la réunion  
du Conseil Municipal du mercredi 02 juillet 2014 à 20 heures 00

L'An deux mille quatorze, le deux juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

**Etaient présents** : Mme LANCO – M. LEFEVRE – M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE - Mme PATTE – M. MOUFLIER – Mme DERUERE – M. GARY – Mme BOUCHER – Mme VIOLIER – M. BRUNEL - M. PETITNIOT – M. LOBBE – Mme CORDIER.

**Absents** : M. VAN ISACKER – Mme BOURGIS

**Représentés** : M. VAN ISACKER par pouvoir à Mme LANCO  
Mme BOURGIS par pouvoir à M. JULIEN

---

## Ordre du jour

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. DUBOIS Claude est désigné secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2014**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mai 2014 est adopté à l'unanimité.

### **3. Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire au sein de plusieurs commissions municipales et de la Commission administrative du centre Communal d'Action Sociale**

Suite à l'installation en date du 11 juin dernier de M. Joël LOBBE en qualité de conseiller municipal aux lieu et place de Mme SOURIS Agnès, démissionnaire, et après avoir entendu les souhaits de l'intéressé, le Conseil Municipal procède à l'intégration de M. LOBBE dans les commissions municipales n°5 « Commerce – Artisanat - Associations » - n°9 « Bâtiments » - n°10 « Environnement - Embellissement » - n°11 « Animation - Jeunesse » ainsi qu'au sein de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale.

### **4. Remplacement de mâts d'éclairage publics accidentés : prise en charge d'indemnités de sinistre**

Le Conseil Municipal accepte les indemnités proposées par SMACL Assurances, Assureur de la Commune, concernant 2 sinistres avec auteur non identifié sur des mâts d'éclairage public au niveau du n°4 Rue de la Gare et du n°77 Rue André BRULE pour des sommes respectives de 513,76 € et 547,35 €.

## **5. Remboursement de frais à un agent communal**

Le Conseil Municipal autorise le remboursement à un agent technique communal des frais de déplacement et d'indemnités de repas pour un montant total de 82,50 € occasionnés par la participation à une formation pour l'utilisation des produits phytosanitaires qui s'est déroulée les 13 et 14 mai derniers à LAON (02).

## **6. Budget 2014 – Décisions modificatives de crédits**

L'Assemblée modifie comme suit la répartition de recettes et dépenses supplémentaires pour un montant de 13 000 €.

- **Section de Fonctionnement**

- **Recettes**

- Article 7325 « Fonds de péréquation  
des recettes fiscales communales et intercommunales » = + 13 000 €

- **Dépenses**

- Article 023 « Virement à la Section d'Investissement » = + 13 000 €

- **Section d'Investissement**

- **Recettes**

- Article 021 « Virement de la Section de Fonctionnement » = + 13 000 €

- **Dépenses**

- Article 2313-346 « réfection des accès Ecole du Centre – Mairie » = 13 000 €

## **7. Commémoration du centenaire de la mort du soldat britannique Charles SMITH = versement d'une subvention complémentaire à l'Association « Mémoire du Canton »**

Dans le cadre des manifestations relatives aux commémorations de la guerre 1914 – 1918, une cérémonie est prévue le 29 août 2014 au cimetière communal et en Mairie de FLAVY-LE-MARTEL en présence des autorités locales, des associations concernées et de quelques membres de la famille SMITH afin de commémorer le centenaire de la disparition du soldat britannique Charles SMITH, décédé le 29 août 1914 et inhumé dans le cimetière communal.

Cette cérémonie va entraîner quelques dépenses : hébergement en hôtel à SAINT-QUENTIN de 2 membres de la famille SMITH – réalisation d'une plaque – achat de gerbes – réception en Mairie et vin d'honneur, etc..., dépenses qui seront prises en charge par l'Association « Mémoire du canton ».

Le Conseil Municipal décide d'apporter sa contribution financière à cette opération en attribuant une subvention complémentaire de 300 € à l'Association « Mémoire du Canton », les crédits nécessaires étant prélevés sur l'article 6574 du budget « Subventions – Attributions par délibération ».

## **8. Achat de gaz naturel : adhésion au groupement de commandes mis en place par l'USEDA**

Dans le cadre de la poursuite de la libéralisation des marchés d'énergie, les tarifs réglementés de gaz naturel vont disparaître progressivement à compter du 31/12/2014.

De nouveaux contrats devront être souscrits avec les fournisseurs selon la réglementation du code des Marchés Publics.

Afin de mieux maîtriser l'aspect budgétaire de ces changements et d'en tirer le meilleur profit, l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du département de l'Aisne) propose la constitution d'un groupement d'achat de gaz naturel à l'échelon départemental.

Le Conseil Municipal décide l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes, la contribution financière de la commune versée à l'USEDA s'élevant à 244,20 € (0,15 / habitant) pour la durée du marché fixée à 2 ans.

## **9. Application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 : recrutement de personnel**

L'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre prochain et la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) les mardis et jeudis de 15h20 à 16h50 à l'Ecole du Centre et de 15h30 à 17h00 à l'Ecole Joseph PARADIS nécessite le recrutement de personnel supplémentaire.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le Conseil Municipal autorise le recrutement :

- d'un agent en Contrat Unique d'Insertion avec effet du 1er août 2014 à raison de 20 heures / semaine, chargé de la coordination des activités proposées dans le cadre des T.A.P de la surveillance aux heures de sortie de l'Ecole et de l'animation de certains ateliers ;

- d'un agent en Emploi d'Avenir avec effet du 1er septembre 2014 à raison de 20 heures / semaine pour étoffer l'effectif chargé du service de garderie et restauration périscolaire ;

- de 8 vacataires chargés de l'animation des différents ateliers, rémunérés à la vacation sur la base d'un taux horaire brut compris entre 15 € et 18 € selon la qualité des animations proposées.

## **10. Révision des tarifs de cantine et de garderie à la rentrée scolaire 2014**

Le Conseil Municipal décide à la majorité de porter à 1,00 € (au lieu de 0,94 € actuellement) à compter du 1er septembre 2014 le tarif de garderie périscolaire :

- garderie du matin avant la classe les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis ;
- garderie du soir après la classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis ;
- garderie après les cours les lundis et vendredis ;
- garderie aux lieu et place des T.A.P les mardis et jeudis.

Le tarif du repas du midi avec garderie est ramené à 3,55 € au lieu de 4,05 € actuellement compte-tenu de la réduction du temps de garderie.

## **11. Fête Nationale du 14 juillet 2014**

Il est procédé au recensement des conseillers municipaux disponibles le lundi 14 juillet 2014 pour l'organisation des différents jeux et animations proposés par la Municipalité.

# **Informations diverses**

## **1) Marchés A Procédure Adaptée**

Mme le Maire donne connaissance des Marchés A Procédure Adaptée (MAPA) conclus suivant les modalités du règlement intérieur adopté par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 22 mai 2014 :

### **- Réfection de la toiture du logement communal n°35 Rue de la Gare**

Marché passé avec la Société PRIEUR pour un montant de 14 740,22 € T.T.C.

### **- Réfection de la toiture du logement communal n°12 Rue de la Croisette**

Marché passé avec la Société PRIEUR pour un montant de 8 513,62 € T.T.C.

### **- Réfection des huisseries du logement communal n°12 Rue de la Croisette**

Marché confié à l'Entreprise PETITNIOT Frères pour un montant de 3 732,30 € T.T.C ;

### **- Réfection des accès de l'Ecole du centre et de la Mairie côté Place du Général de GAULLE**

Marché confié à l'EURL TULPIN Bâtiment pour un montant de 11 958,00 € T.T.C ;

### **- Réfection du balcon de la Mairie**

Marché confié à M. TATIN Daniel pour un montant de 2 382,49 € T.T.C ;

### **- Mission de maîtrise d'œuvre concernant le remplacement des fenêtres de l'Ecole du Centre coté cour**

Marché confié à M. TALON Ludovic pour un montant de 3 500,00 € H.T.

## **2) Réforme Territoriale**

Mme le Maire propose que le débat sur la réforme territoriale suggéré par M. BRUNEL et notamment la suppression des Départements soit reporté à une prochaine réunion du Conseil Municipal dans l'attente du résultat des débats en cours à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

## **3) Délocalisation du Centre de Secours**

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'une réunion est prévue courant septembre prochain avec les représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours, du Conseil Général et de la Communauté de Communes concernant le projet de délocalisation du Centre de Secours de FLAVY-LE-MARTEL et la création d'un rond-point en entrée d'agglomération.

## Questions d'initiative

- **M. LEFEVRE Régis** : - dresse un compte-rendu de l'état d'avancement des travaux de réfection des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement des eaux usées Rue de la Fontaine ;  
- indique que les chemins ruraux dits du Grand Marais et du Savriennois feront prochainement l'objet d'un rechargement en cailloux par les services techniques de la commune ;  
- souhaite à l'approche des départs en vacance d'été et dans le cadre de l'opération « Voisins vigilants », un renforcement de la communication entre voisins ;
- **Mme GROGNET Marie-Thérèse** : - indique que les agents communaux ont procédé au nettoyage de la plupart des graffitis dessinés sur les murs d'enceinte et sur plusieurs tombes dans le cimetière et signale qu'il serait nécessaire de repeindre la borne-fontaine qui a fait l'objet également de graffitis ;
- **Mme BOUCHER Stéphanie** : - expose que les occupants des immeubles situés face à l'Agence locale du Crédit Agricole Rue Roosevelt se plaignent du mauvais état du trottoir ;
- **M. DUBOIS Claude** : - s'enquiert des délais prévus pour le remplacement des gargouilles sur trottoirs par les agents des services techniques communaux ;
- **M. Joël PETITNIOT** : - signale que le Sporting Club n'a pas été mis au courant de l'utilisation du stade par une association de MONTECOURT-LIZEROLLES pour l'organisation d'un concours de boules. Seule la Boule Flavienne a été avertie et a donné les clés croyant de bonne foi que le Sporting Club avait donné son accord ;
- **M. LOBBE Joël** : - en raison de la vitesse excessive de certains conducteurs, suggère l'installation d'un ralentisseur Rue du Déroit Bleu → une réunion de la Commission Municipale « Voirie » aura lieu au cours de la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août à l'initiative de M. Régis LEFEVRE pour étudier ce problème ;
- **M. BRUNEL Gérard** : - souhaite que la note de synthèse remise aux membres du conseil Municipal au début de chaque séance leur soit dorénavant distribuée quelques jours avant la date de la réunion du Conseil Municipal ;  
- demande que l'on intervienne auprès du locataire du droit de pêche dans les étangs communaux afin qu'il rappelle à sa clientèle que le chemin dit de la Fosse Commune longeant les étangs communaux est un chemin rural appartenant à la commune et en conséquence ouvert à la circulation des usagers ;  
- s'étonne qu'une contribution soit toujours sollicitée auprès des commerçants de la localité et des élus pour le financement de l'achat de dictionnaires remis aux élèves de C.M.2 en fin d'année scolaire et trouve cette démarche obsolète ;
- **Mme CORDIER Emeline** : - sollicite la mise en ligne du Plan Local d'Urbanisme sur le site INTERNET de la commune ;  
- souhaite une extension des horaires d'éclairage public à l'occasion de certains événements (demande relayée par M. Alain MOUFLIER pour la nuit du 9 au 10 juillet 2014) ;
- **M. MOUFLIER Alain** : - informe l'Assemblée de l'avancement des préparatifs des animations prévues à l'occasion du passage du Tour de France (installation des vélos décorés et fleuris – décorations des vitrines des commerçants, etc...) ;  
- adresse ses remerciements à tous les bénévoles qui participent à cette démarche ainsi qu'à l'agriculteur qui a accepté de mettre à disposition des ballots de paille pour la protection des îlots de chaussée ;

- **Mme DERUERE Christine** : - donne des informations sur les résultats du T.C.M.J.F (Tennis Club Montescourt – Jussy – Flavy) →
  - l'Equipe 1 obtient le titre de Champions de l'Aisne par équipes ;
  - signale l'ouverture d'un tournoi dimanche 6 juillet et se félicite de la création d'un nouveau court couvert à MONTECOURT-LIZEROLLES.Il s'ensuit un débat animé entre plusieurs membres du Conseil Municipal sur l'opportunité du choix de la commune de Montescourt-Lizerolles pour la majorité des équipements ou réalisations financés par la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON.

Pour extrait conforme  
Flavy-Le-Martel, le 09 juillet 2014

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Claude DUBOIS

Danielle LANCO